

L'AUTORITÉ DANS LA CONGRÉGATION *

F.J. ÁLVAREZ MUNGUÍA, C.M.

Vicaire général

Il m'a été demandé de donner le ton de ce jour de Retraite qui nous prépare à la journée de demain, durant laquelle aura lieu l'élection du Supérieur général. Comme c'est la plus grande autorité de la Compagnie, il m'a semblé important de vous offrir une réflexion sur l'autorité dans la Congrégation. D'autre part, je crois que le thème nous concerne tous, plus ou moins directement, étant donné que nous exerçons tous ce ministère d'autorité: les Visiteurs sont une autorité dans leurs Provinces respectives, les Supérieurs locaux dans leurs communautés, les formateurs avec ceux qu'ils ont en formation..., etc.

Nous savons tous que la parole « autorité » signifie à l'origine « croissance ». Elle vient de verbe latin « faire grandir ». Peut-être l'image d'une mère qui se consacre à son fils peut nous donner le sens le plus exact de ce qu'est l'autorité. C'est la mère qui fait croître l'enfant engendré, et c'est elle qui, dans un moment particulier, sait lui donner l'autonomie et l'indépendance dont a besoin l'enfant pour se développer comme personne. Dans ce sens, il est certain que l'on trouve l'autorité chez saint Vincent. Selon lui, toute autorité est donnée pour que les personnes croissent et atteignent les buts auxquelles elles sont appelées par Dieu. Il y a un autre sens de l'autorité, complémentaire de celui-ci, et qui est en lien avec les institutions: l'autorité doit permettre que les institutions servent et atteignent les fins pour lesquelles elles ont été créées.

Je commencerai ma présentation en me référant à l'autorité de Jésus dans les Evangiles; je continuerai ensuite par l'expérience et les convictions de Saint Vincent, je terminerai en vous livrant quelques considérations sur l'autorité dans la Congrégation qui désire s'orienter vers « *la fidélité créatrice à la mission* ».

L'autorité de Jésus dans le groupe des douze

La référence à Jésus pour ce qui regarde son autorité est absolument nécessaire, étant donné qu'Il n'est pas seulement l'autorité, mais qu'Il est l'autorité suprême. Bien plus, l'unique autorité.

* Conférence donnée le jour de la retraite.

« Unus Dominus » (cf. I Co 8, 6). Ceci signifie que toutes les autres sont subordonnées à son autorité suprême. Pour Saint Vincent le modèle de toute autorité est toujours Jésus-Christ. Avec un grand sens pédagogique, il invite tout supérieur à se demander: « *Seigneur! Si tu étais à ma place, qu'aurais-tu fait?* » (XI, 429). Ceci veut dire que je vous invite à entrer dans cette question que nous lance Saint Vincent, mais en changeant le temps du verbe: de sorte qu'au lieu de nous demander qu'aurait fait Jésus-Christ, de nous demander ce qu'il ferait? Le passé peut et doit illuminer le présent et le futur. Ainsi, donc, demandons-nous, comment Jésus a fait, a vécu sa mission d'autorité dans le groupe des Douze?

La communauté des Douze ne devait pas être facile étant donné la diversité de mentalités et de tempéraments, les âges différents et les niveaux culturels variés. A l'intérieur du groupe, il y avait par exemple, un publicain (Matthieu), c'est-à-dire, un « collaborateur » avec la domination étrangère. Il y avait aussi un zélate (Simon), c'est-à-dire, un « combattant de la résistance ». Pierre et Jean, par l'âge, appartenaient à deux générations distinctes et, par tempérament, ils étaient très différents: primaire et actif pour l'un; secondaire et contemplatif pour l'autre. Il y avait parmi eux des hommes impulsifs et intéressés, comme « les enfants du tonnerre » (cf. Mc 3, 17; Lc 9, 49-54), et même un traître et voleur (cf. Jn 6, 70). Jacques et son frère appartenaient sûrement à une famille établie, car ils avaient accès à la maison de Caïphe (cf. Jn 18, 15). C'est avec ce groupe de personnalités si contrastées, que Jésus a voulu former la communauté des Douze. Ce fait biblique peut nous conduire à nous demander, comment maintenir la communion et la mission, en respectant la diversité légitime et l'internationalité de la Congrégation, inculturée dans des univers si différents? L'unité dans la diversité est toujours un défi qui tient l'autorité vigilante.

Ce qui est réellement intéressant c'est de voir comment Jésus crée la communauté à partir d'une forme particulière d'exercice de l'autorité, différente, totalement différente de l'attitude des pharisiens et des autres dirigeants contemporains de son époque. D'eux il ne s'est jamais dit ce que l'on a affirmé de Jésus, que personne n'avait enseigné avec une telle autorité (cf. Mc 1, 27).

1. Pour commencer, Jésus connaît les personnes et les accepte comme elles sont. Ils sont ses disciples, ils ne doivent pas le devenir, chacun en étant conduit attentivement, à une croissance et une communication toujours plus profonde. Il ne les dépersonnalise pas, en créant un modèle standard d'homme communautaire. Il aide chacun à croître en l'ancrant dans la fraternité. Pierre, par exemple, est un primaire, qui fait tout d'abord les choses et les pense ensuite.

Philippe un lent qui tarde à comprendre les choses du Royaume (cf. Jn 14, 8-10). Thomas qui entre en crise de foi n'est pas abandonné à son incrédulité. Ses exigences sont écoutées. Il vient à sa rencontre pour lui ôter les doutes: « *Mets ton doigt ici dans mes mains...* » (Jn 20, 2-7). Il aurait pu dire: « *Là tu as des arguments pour croire...* ». Mais Jésus est davantage préoccupé de sauver les personnes que de défendre son autorité. A ses disciples à Emmaüs, qui doutent de la Résurrection de Jésus (cf. Lc 24, 19), il ne laisse pas leur tristesse et leur désillusion. Il se fait l'hôte et patiemment dans une simplicité pédagogique il leur explique à nouveau le kérygme, « *en commençant par Moïse et en continuant par les prophètes* » (cf. Lc 24, 32) pour les conduire à une pleine conversion. Quelles conditions doit avoir la communauté pour être transformée en un espace qui régénère la vie des Missionnaires? A ce sujet, l'autorité, avec sa mission d'animer la communauté, a un rôle fondamental.

2. Dans le groupe, Jésus ne se limite pas seulement à être le maître, il établit une relation personnelle d'amitié avec chacun des Douze. Nous disons qu'il les fait amis en se « *confiant* » à eux, leur ouvrant son cœur, les croyant dignes de confiance. « *Je vous appelle amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père je vous l'ai fait connaître* » (cf. Jn 15, 15). Saint Vincent, lorsqu'il nous parle de la relation entre nous, a utilisé la même expression que Jésus avait utilisée: « *Comme des amis qui s'aiment dans le Seigneur* ». Il s'agit de tisser patiemment un réseau de relations interpersonnelles dans lesquelles se forge un groupe pour lequel il importe davantage la vie communautaire, que la vie en commun. Ce ne sont pas les pratiques communautaires qui donnent la cohésion du groupe, mais la vie partagée sur l'horizon commun de la mission. Evidemment, c'est seulement sur cette base que les valeurs et les pratiques communautaires prennent leur sens.

3. Jésus gouverne la communauté de l'intérieur. A partir d'une lecture simple des Evangiles, on perçoit qu'entre lui et ses disciples il y a une distance infinie. Cependant, il vit en leur sein et comme eux. A aucun moment, il ne se situe au dessus de sa communauté, cherchant à être idéalisé. L'autorité pour Lui est un service d'amour. Il va jusqu'à l'extrême dans ce service (cf. Jn 13, 1). D'autre part, il vit la théorie qu'il propose: « *Sachant que le Père les lui avait tout remis entre les mains..., il se mit à laver les pieds de ses disciples* » (Jn 13, 3-5), nous dit Jean, indiquant que ce geste symbolique de service est une caractéristique de l'autorité de Jésus. Il ne fatigue pas ses disciples à coup de normes; mais il leur ouvre des horizons et leur montre des chemins nouveaux. Il leur réserve la réprimande lorsqu'ils échouent

sur l'essentiel, ou font contre la charité, ou encore quand ils se manifestent trop mondains sur le Royaume (cf. Mt 16, 23). Il ne gouverne pas par imposition mais par un ascendant spirituel.

4. Jésus oriente le groupe des Disciples vers la mission. Avant la tentation répétée des disciples à établir trois tentes (cf. Mt 17, 4) pour qu'ils continuent de jouir de la présence physique de Jésus au mont Thabor, le Seigneur les prépare à son absence : « *Il vous convient que je m'en aille* » (Jn 10, 7). L'Esprit qui descendra sur eux le matin de Pentecôte, les enverra de par le monde (cf. Act. 2) pour agir avec la même liberté et fidélité de Jésus-Christ. La communauté de vie est un chemin de fraternité croissante, mais elle n'est pas une fin en soi-même : elle est pour la mission. Le n° 19 des Constitutions nous le rappelle ainsi : « *La communauté vincentienne est ordonnée à préparer l'activité, l'initier et l'aider constamment* ».

A partir de la mission (la sienne et celle de ses disciples), le Seigneur les conduit à comprendre que son messianisme n'est pas de prestige, de pouvoir, ni de gloire comme le Tentateur voulait lui faire miroiter (cf. Mc 1, 12-13), mais d'amour jusqu'au bout (cf. Jn 13, 1). Depuis la mission que le Père lui a confiée, il leur parle toujours clairement qu'il « *doit aller à Jérusalem* » et souffrir la passion (cf. Mt 16, 21). Il leur annonce un destin similaire (cf. Jn 15, 18-25). Jésus leur montre la croix, mais assumée et vécue en espérance. Il les prépare ainsi pour affronter le conflit, la douleur et la croix ; ces dimensions essentielles de toute vie chrétienne.

L'expérience et les convictions de Saint Vincent sur l'autorité

L'autorité de Jésus-Christ sera une référence absolument nécessaire pour tous ceux qui sont membres de l'Église. Mais pour nous, en tant que vincentiens, nous comptons avec la référence de notre Fondateur, avec une manière propre de vivre et concevoir l'autorité. Nous savons que Saint Vincent a exercé son autorité de père et de conseiller sur des groupes variés : les missionnaires, les visitandines et les confréries de la charité. Il a été supérieur local et général. Tout ceci lui a offert une riche expérience dans le gouvernement des personnes, des communautés et des institutions. Le P. Flores résume ainsi l'expérience de Saint Vincent sur l'autorité : « *Je crois que saint Vincent — dit-il — est mort heureux d'avoir été toute sa vie un bon supérieur* » (M. PÉREZ FLORES, « *Autoridad* », dans *Diccionario de espiritualidad vicenciana*, CEME, Salamanca 1995, 43).

Personne ne doute que Saint Vincent a été un guide visionnaire et charismatique. Le P. O'Donnell dit que nous présumions ou non que Saint Vincent ait été le captif d'Afrique du Nord, il a toujours semblé

que le paradigme de l'alchimiste lui allait à merveille. Car il semble qu'il maîtrisait l'art d'affronter les situations courantes et de les transformer en quelque chose de stable et de grande valeur. Par exemple, il n'a pas été le premier à prêcher une mission populaire. Cela se faisait déjà de son temps. Cependant il est celui qui l'a fait évoluer, au point de la transformer en une réponse efficace pour aider les personnes à débiter une vie nouvelle — au moyen de la confession générale —, pour promouvoir la réconciliation entre les familles et les peuples, et pour établir une forme d'aide utile aux nécessiteux au moyen des Confréries de la Charité. C'est-à-dire, qu'avec son autorité charismatique il a été capable de transformer les ministères pour qu'ils répondent aux besoins des personnes les plus abandonnées.

Evidemment ce n'est pas lui qui a tout fait. Nous pouvons dire que Saint Vincent a été un guide avec d'autres, ce qui revient au même, qu'il n'a pas exercé son autorité en solitaire mais toujours en collaboration. Par exemple, avec Sainte Louise, avec le P. Portail, avec Madame de Gondi... Il appréciait et cherchait la collaboration des personnes de toutes conditions: hommes et femmes, riches et pauvres, de la ville et du champ. Il confiait aux autres, valorisait leur contribution et espérait d'eux plus qu'eux-mêmes se croyaient capables d'apporter. C'était un vrai leader: capable d'inspirer, de faire bouger les autres pour qu'ils sortent d'eux-mêmes le plus beau au service des autres, dans ce cas, des plus pauvres.

Pour ce qui concerne sa doctrine, Saint Vincent n'est pas très original lorsqu'il parle sur l'autorité. Il se limite à suivre ce que disait la théologie traditionnelle de son temps: qu'elle vient de Dieu; qu'elle est une prolongation de l'autorité de Jésus-Christ; qu'elle est un service; que l'autorité est une médiation et un dynamisme indispensable pour la vie, la mission et le bon ordre de la communauté; que sa mission principale consiste à guider les âmes à la perfection, etc. C'étaient des idées bien connues alors comme elles le sont aujourd'hui. Mais quelle est la pensée de Saint Vincent sur l'autorité, le plus en harmonie avec notre temps et notre sensibilité?

En premier lieu, faisons ressortir une orientation générale qui vaut pour tous et qui éclaire ceux qui ont reçu la délégation d'une responsabilité de gouvernement dans la Congrégation: les supérieures doivent être fermes sur la fin et souples sur les moyens: « *Soyez fermes sur les fins et doux sur les moyens, fermes dans l'observance des règles et des saintes coutumes de la Compagnie, mais souples dans les moyens de les faire observer* » conseille saint Vincent au P. Jean Guérin (cf. II, 252). En d'autres occasions, il explique que c'est ainsi que cela est convenable: parce qu'être invariable dans la fin et modéré dans les moyens c'est comme posséder « *l'âme de tout bon gouvernement* » (II, 302). Autant la fin que les moyens doivent être illuminés par l'Évangile,

par les « maximes évangéliques », selon l'expression même de Vincent. Dans les Règles Communes il existe tout un chapitre pour inciter à suivre les maximes évangéliques et à fuir les maximes du monde (cf. RC, chap. II). Ce qui doit être la norme de conduite pour le missionnaire, doit être à la fois l'orientation de gouvernement pour les supérieurs. Dit autrement : Saint Vincent invoque toujours les paroles de Jésus-Christ et son agir comme motif et source d'inspiration dans lequel doit s'ancre le gouvernement.

Un des aspects les plus intéressants et les plus délicats du service d'autorité est peut être le contact direct avec les personnes. Saint Vincent n'a pas été un supérieur d'ordre et de commandements, bien qu'il ait toujours été très ferme. Bien plus, il s'est préoccupé de motiver et d'expliquer ce qu'il ordonnait, finalement, de faciliter l'obéissance, comme le recommande maintenant l'Instruction sur *l'Autorité et l'Obéissance*, au numéro 21. Nous pouvons citer en exemple, la lettre qu'il écrivit au P. Du Coudray. Ce missionnaire refusait à laisser Rome où il avait travaillé à la version syriaque de l'Écriture Sainte. Saint Vincent y est allé de toutes les raisons possibles pour l'aider à rendre plus facile sa nouvelle destination, il s'est même imaginé comment les pauvres appelleraient le P. Du Coudray pour qu'il vienne les évangéliser. Il lui donna d'autres raisons, entre elles, que sa présence était nécessaire pour donner du poids et fortifier la communauté concrète. Finalement Saint Vincent ne lui ordonne pas autoritairement son retour, mais il préfère les motiver pour qu'il prenne lui-même la décision : « Venez, Père, S'il vous plaît », dit-il pour terminer (cf. I, 286-287).

Dans ce contact direct avec les personnes, Saint Vincent s'est toujours montré respectueux avec chacun spécialement avec les Sœurs et le Missionnaires, malgré l'ironie qu'il dissimulait parfois dans ses paroles et dans ses lettres. Il n'accepte pas que les supérieurs manquent de respect à leurs frères. En une occasion, un supérieur qui avait eu le mauvais goût de lui dire qu'il préférerait guider des animaux que des hommes. Saint Vincent a répondu ironiquement : « Vous n'employez cette phrase que pour exprimer votre peine et me convaincre de vous décharger de la charge, et qu'ainsi nous vous offrons de partir dans un autre lieu » (IV, 173). Peu de temps après, Saint Vincent lui écrivait une autre carte pour annoncer la nomination d'un nouveau supérieur qui le remplace dans la fonction de direction de la communauté. Saint Vincent terminait sa lettre en rappelant au supérieur déposé son obligation d'être « le meilleur exemple de soumission et de confiance » envers le nouveau Supérieur (cf. IV, 199-200).

Vincent a toujours donné une grande importance à l'information et à la communication, bien qu'il vive dans un temps très différent du notre. Tout ce qui lui arrivait, il le transmettait aux autres. Dans ses

lettres nous voyons comment il informait les communautés des succès qui l'affectaient directement ou indirectement. Il était convaincu que la communication créait un sens d'appartenance. Il écrivait des circulaires annonçant, non seulement la mort des membres de la communauté, mais en notifiant à la Compagnie les succès et les échecs que ses entreprises avait connues. Il voyait les communautés comme de grandes familles et chaque communauté locale comme une petite famille. Il a favorisé la communication dans la communauté : « *Quant à moi — ce sont les paroles mêmes de Saint Vincent — j'ai l'expérience que, où la Mission a quelques pauvres hommes, s'il y a un supérieur ouvert et qui communique avec tous, tout va bien* » (X, 773). Dans le même sens, Saint Vincent s'est mis amèrement en colère au sujet d'un supérieur qui vivait isolé, sans communiquer avec le reste de la communauté et, pire encore, qui ne traitait pas avec l'affection qu'il devait à ses frères. Saint Vincent appelle très sérieusement son attention, il lui propose de rénover la charité et de croître en humilité. Il n'y a rien d'étrange que Saint Vincent, rappelle fréquemment aux supérieurs, qu'ils doivent être humbles, prenant en compte, de plus, que c'est une vertu spécifique de la Compagnie (cf. M. PÉREZ FLORES, *o.c.*, 35-43).

Comme nous avons pu le voir, l'expérience et les convictions de Saint Vincent sur l'autorité peuvent être éclairantes pour notre temps, bien qu'il ait vécu dans une époque durant laquelle l'autorité ecclésiastique et civile, étaient indestructibles et sacrées. Aujourd'hui, l'autorité doit affronter les problèmes et les situations qui ont à peine été perçues à l'époque de notre Fondateur. Par exemple, l'individualisme, compris comme l'autonomie complète de la personne, ou l'adhésion partielle à la Congrégation, à la Province ou à la Communauté. L'individualisme interdit de conjuguer harmonieusement le plan personnel et le communautaire, parce que les plans personnels passent toujours avant les plans communautaires et provinciaux. Tout ceci se retrouve dans le document *Autorité et Obéissance* n° 3. Dans ce numéro est aussi affirmé l'influence culturelle comme facteur facilitateur dans l'apparition de cette mentalité. La recherche de la réalisation personnelle et le bien-être personnel quel qu'en soit le prix, qui est une autre manifestation qui nous renvoie à la même réalité. En plus, aujourd'hui, l'individualisme peut recevoir des noms merveilleux, comme par exemple : charismes particuliers, particularités culturelles ou processus personnels. Cela peut nous conduire dans une plus grande confusion. Il revient à l'autorité de discerner où sont les limites entre la diversité légitime et l'individualisme qui annule la vie communautaire et fragilise le sens d'appartenance. Il correspond notamment à l'autorité d'insister et de rappeler le sens de la mission commune, comme le ferait sans doute Saint Vincent s'il vivait à notre époque.

Autorité et fidélité créatrice à la Mission

Cette 41^{ème} Assemblée générale s'est proposé de penser l'avenir de notre mission, en suivant les orientations des Constitutions au n° 2. Il faut donc espérer qu'après l'Assemblée des efforts seront fait pour réviser, rénover, adapter et créer de nouveaux ministères, sans oublier évidemment la fidélité qui nous lie directement à Saint Vincent, son charisme, son héritage et son esprit. Il est donc nécessaire, qu'ici et maintenant nous nous posions une question fondamentale : quelle devrait-être l'autorité dans la Congrégation pour impulser une « fidélité créatrice à la Mission » ?

Nous pouvons commencer en disant que la mission créatrice exige une autorité plus charismatique qu'institutionnelle. Evidemment, il n'y a pas d'opposition entre les deux, seulement une différence de type ou d'insistances. L'autorité institutionnelle ou fonctionnelle est davantage attentive à promouvoir la fin de la Congrégation, selon l'esprit de Saint Vincent, elle est une réelle communion de vie et d'apostolat, selon ce que disent les Constitutions au n° 97. Le Supérieur général, le Visiteur et le Supérieur local, chacun à leur niveau, ont leur propre mode d'action, complémentaires les uns des autres. L'autorité charismatique ou qui conduit, projette davantage son regard vers le futur et elle le fait confiante, elle cherche à être créative dans les ministères ou, tout au moins, elle essaie de l'être, comme l'a été Saint Vincent à son époque, comme nous l'avons vu auparavant. L'autorité charismatique est convaincue de la nécessité prioritaire de l'évangélisation et veut passionnément la mission, et la mission parmi les pauvres, tel que l'a souhaitée Saint Vincent. Pour un supérieur, ceci est beaucoup plus décisif que d'être spécialiste d'un ministère ou d'un autre. Ces derniers (les spécialistes), ne manqueront jamais, grâce à Dieu, mais ils ne peuvent être les meilleurs pour ouvrir les chemins nouveaux ou pour animer les autres à ces derniers.

Se positionner lucidement et passionnément dans cette source d'énergie, qu'est la mission, et qui résume le noyau de nos Constitutions, conduit sans doute à la créativité dans les ministères pour ouvrir de nouveaux chemins. Ceci a été exactement le cas de Saint Vincent : la passion et l'urgence pour la mission et la charité l'ont conduit à mettre en marche des milliers d'initiatives. Mais le moteur a été la passion. Nous pourrions donner ici le vieux principe chargé de sagesse, selon lequel, « *ce que veut le cœur, la pensée le réalise* ». Curieusement, Saint Vincent a dit quelque chose d'identique à un groupe de Sœurs lorsqu'il les assure que vouloir ardemment une chose c'est presque avoir parcouru la moitié du chemin pour l'avoir. Peut être le zèle, une de nos vertus spécifiques, de laquelle Saint Vincent a tellement

parlé aux missionnaires, doit être aujourd'hui exigée des supérieurs de la Congrégation.

La fidélité créatrice requiert des supérieurs un peu charismatiques, c'est-à-dire, des personnes ou des chefs capables d'inspirer aux autres afin qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes aux autres, toujours au bénéfice de la mission. Parce que ce qui rejaillit réellement sur les autres n'est pas du ressort du pouvoir mais de celui de l'autorité morale. Le pouvoir est lié à la charge, à l'office; l'autorité à la crédibilité de la personne. Nous disons que la crédibilité est la base de l'autorité morale d'un supérieur. Elle n'est pas donnée par la lettre de mission mais par sa crédibilité et son authenticité, attestée par une vie cohérente entre sa parole et ses actes. Avant tout, un leader doit être un témoin qui soit convaincant par sa parole, mais surtout par sa vie.

La fidélité créatrice à la mission demande des chefs ou des guides décidés qui indiquent l'avenir en étant capable de prendre des risques. Autrement, la fidélité créatrice, pourrait n'être que belles paroles. Ou dit en d'autres termes: toutes les orientations qui vont sortir de cette Assemblée ne deviendront réalité que si les supérieurs s'y impliquent, du Général, aux supérieurs locaux, en passant par les Visiteurs.

Parlons maintenant de quelques fondements ou qualités inévitables aujourd'hui pour pouvoir exercer ce service d'autorité qui regarde vers demain et qui soit créatif. Par exemple, le supérieur doit être une personne profondément spirituelle. « *Dans la vie consacrée, l'autorité est avant tout l'autorité spirituelle* » dit l'Instruction sur le service de l'*Autorité et de l'Obéissance* au n° 13. Le projet évangélique dessiné par les Constitutions doit être dirigé et animé par des personnes spirituelles. Saint Vincent le dit clairement dans les différents règlements du supérieur local. Que les supérieurs soient experts dans un ministère ou un autre, qu'ils possèdent une culture extraordinaire dans un savoir ou un autre, il est encore mieux qu'ils aient des qualités de communication. Mais aucune de ces qualités ne peut remplacer la plus fondamentale de toutes: la spirituelle. Au contraire, les communautés, les Provinces et la Compagnie peuvent facilement devenir une équipe de travail, lorsqu'elles ne deviennent pas un groupe d'intérêt ou de pression. Evidemment, un homme spirituel, capable de diriger les hommes spirituels, doit cultiver la prière et maintenir un contact direct et fréquent avec le Seigneur. Jésus se retirait très souvent, pour prier avec ses disciples, nous disent les Evangiles. Il priait aussi pour ceux qui lui avaient été confiés: « *Je te prie, Père, pour ceux que tu m'as donné...* » (cf. Jn 17, 9-10). Parmi les conseils que Vincent donne au P. Antoine Durand nous trouvons celui-ci: « *Vous devez avoir recours à l'oraison pour conserver la crainte et l'amour dans votre âme; car je dois*

vous le dire, et vous devez le savoir, que souvent nous perdons alors que nous contribuons au salut de tous » (cf. XI, 237).

Une autre qualité est exigée aujourd'hui à l'autorité charismatique : sa capacité à discerner. Les Constitutions et la fidélité créatrice poussent à être créatifs dans la mission, dans la vie communautaire, dans les relations personnelles et jusque dans l'oraison. Enfin, nous ne pouvons avancer n'importe comment parce que la créativité doit se projeter toujours en se fondant sur l'identité particulière et sur le charisme vincentien. Dans le cas contraire, elle pourrait prendre des initiatives actuelles mais étrangères à l'esprit propre. Ceci implique que les supérieurs (ceci vaut aussi pour les missionnaires) soient dotés du don de discernement et en même temps, imprégnés de l'esprit vincentien. Aujourd'hui plus que jamais, est exigée une capacité de réflexion parce que les situations qui affectent les Communautés, les Provinces et les Congrégations ne sont pas évidentes mais complexes.

Evidemment, pour réaliser sérieusement n'importe quel discernement il est demandé d'écouter les Missionnaires et de savoir dialoguer avec les laïcs qui travaillent avec nous. Cet échange peut être, pour le supérieur, une réelle médiation qui permette de découvrir ce que Dieu demande à une communauté. Le Concile Vatican II invite les supérieurs à « *écouter volontiers les frères* » (PC 14), et ils « *n'éteindront pas l'Esprit, mais examineront tout et conserveront ce qui est bon* » (LG 12). Sans lui il n'y a aucune garantie réelle d'interpréter au plus près la volonté de Dieu, mais davantage encore, elle peut la confondre avec la sienne. « *Qui décide, sans consulter la personne intéressée, bien qu'il soit fixé sur la décision, se trompe* », aimait répéter le célèbre philosophe Sénèque. Cette même conviction nous la retrouvons dans une lettre de Saint Vincent adressée au P. Jean Guérin : « *Ecoutez les avis des deux qui ont été nommés conseillers...* ». Les Constitutions montrent que la voix de chaque missionnaire est importante et digne de respect. En les écoutant, les supérieurs pourront percevoir les mouvements à la base de la Congrégation et des Provinces, et les interprétera comme un signe sur le chemin.

Un aspect important de l'autorité charismatique est sa proximité aux personnes ou son cœur de « Bon Pasteur » (cf. Jn 10, 1-21). Disons que la plus importante charge que le Seigneur a confiée à un supérieur dans la Compagnie sont les Missionnaires. Nous avons perçu cela en Jésus-Christ et dans Saint Vincent. Il est certain, que cette fonction d'autorité est au dessus des préoccupations de maisons, de documents, de règles, de projets... Un supérieur qui ne montre pas des sentiments de père, de mère, et des attitudes de bon pasteur peut causer des blessures dans ses frères. Nous pouvons dire la même chose s'ils ne se sentent valorisés uniquement par l'efficacité et en fonction des tâches

réalisées. Les paroles du Pape, adressée aux supérieures et aux supérieurs généraux lors de l'audience du 22 mai 2006, sont significatives: «*A vous, supérieurs et supérieures majeurs — disait-il —, je vous demande de transmettre une parole spéciale de sollicitude à ceux qui traversent des difficultés, aux aînés et aux malades, à ceux qui passent un temps de crise et de solitude, à ceux qui souffrent et se sentent trompés...*». A cette liste que mentionne le Pape, il faudrait peut-être ajouter aujourd'hui ceux qui ont de nombreuses années servant dans divers ministères. Des personnes qui se sont totalement offertes et qui peuvent souffrir la fatigue et la déception au regard des résultats. Le bon pasteur qui connaît ses brebis, se démène pour son troupeau, il leur procure des champs et veille à leur croissance (cf. Jn 10, 2 ss.). Cette image biblique si ajustée pour définir la figure du Supérieur, et qui est inscrite dans les Constitutions au n° 97, doit être rendue visible et réelle dans la vie ordinaire, à travers la présence proche du supérieur, l'estime, l'intérêt et la prière pour tous les Missionnaires, ainsi que la confiance dans leurs possibilités. Tous ces signes parlent d'eux-mêmes du cœur du bon pasteur du supérieur.

Conclusion

L'exhortation *Vie Consacrée* dit: «*Dans la vie consacrée la fonction de supérieur y compris locaux, a toujours eu une grande importance tant pour la vie spirituelle que pour la mission*» (VC 43). Il n'est pas nécessaire d'expliquer que tout groupe humain a besoin de l'autorité, bien que la forme varie beaucoup d'une société à l'autre. Disons que c'est un fait anthropologique inscrit dans la nature et développé dans toutes les cultures. La révélation chrétienne n'est pas étrangère à ce fait, mais elle le confirme. Saint Vincent nous dit la même chose au moyen d'une image suggestive: «*Les supérieurs — dit-il — sont comme les pilotes qui conduisent les bateaux au port*» (IX, 859). Il se peut d'une certaine façon, que l'autorité ait une plus grande importance et en même temps une plus grande difficulté que dans les époques passées, lorsque les structures étaient fortes, elles soutenaient d'elles-mêmes et aidaient l'autorité à mener sa mission à terme. Deux choses ont changé aujourd'hui. Les structures ont perdu leur crédibilité et se sont notablement fragilisées, au point d'avoir besoin de personnes solides et capables de soutenir et d'animer les structures. Autrement dit: avant, les supérieurs étaient facilement acceptés et respectés par tous, au moins extérieurement. Aujourd'hui, ceci n'est pas tout de suite évident. En plus de l'autorité institutionnelle il est demandé l'autorité morale, aujourd'hui plus que jamais. Ceci n'est pas donné avec la charge, mais doit se gagner dans le don de soi à la mission confiée, dans un don désintéressé et gratuit et dans la cohérence de vie.

Certainement une des fonctions les plus importantes, maintenant, qui revient à l'autorité dans la Congrégation, est celle de l'animation des communautés, des ministères et de la vie spirituelle. Les Constitutions, aux n° 101, 102, 123 et 129 le signalent bien pour chacun des trois niveaux de gouvernement. L'animation ne peut aujourd'hui s'improviser ni se faire par à-coups, en confondant l'essentiel et l'accessoire, ou en consacrant des efforts sans objectifs précis. Le gouvernement et l'animation exigent un itinéraire, un plan d'ensemble, des objectifs souhaitables et des stratégies concrètes. Evidemment, cette proposition d'animation doit être en harmonie, non seulement avec notre charisme vincentien mais aussi avec l'orientation que cette Assemblée générale va donner à toute la Compagnie pour les six prochaines années. L'orientation devra être vécue dans une fidélité créatrice. Ceci demande que les supérieurs soient ouverts sur l'avenir, qu'ils aient une vision du futur, qu'ils rêvent les rêves de Dieu et de Saint Vincent, qu'ils se risquent à préparer et à accompagner ce qui pourrait être une nouvelle naissance. Puissent les supérieurs de la Congrégation ne pas se laisser enfermer par une prudence institutionnelle excessive qui les conduise à être ambigus dans les décisions pratiques, ni timides pour offrir aux Missionnaires des propositions évangéliques audacieuses! Nous avons la chance d'avoir à notre actif l'exemple de Jésus-Christ et l'expérience de Saint Vincent.

Traduction: BERNARD MASSARINI, C.M.